



2019-2020 RAPPORT ANNUEL

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

Québec 

03

**Mot de la
directrice générale**

10

**Changement de
gouvernance**

**Saines pratiques de
gestion**

24-25

**Éléments relatifs à
l'intimidation et à
la violence à l'école**

05

**Membres du
conseil des
commissaires**

12-14

Bons coups

27-28

**Rapport du
Protecteur de
l'élève**

07

**Cadres des
services
administratifs**

16-19

**Plan d'engagement
vers la réussite**

30

**État de la situation
financière**

09

**Liste de nos
établissements**

21-22

**Principaux
indicateurs de
réussite**

32

**Loi sur la gestion et
le contrôle des
effectifs**

34

**Loi facilitant la
divulgation d'actes
répréhensibles**

**Code d'éthique et
de déontologie des
commissaires**

**Manquements au
code d'éthique**



**MOT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

C'est avec une grande fierté que je vous présente le tout premier rapport annuel du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Il s'agit d'un document d'importance pour l'histoire de notre organisation en raison du contexte unique du changement de gouvernance vécu par les commissions scolaires francophones du Québec au cours de l'année 2019-2020. Devenue centre de services scolaire, notre organisation évolue tout en conservant sa mission première de mettre en place des services éducatifs de qualité afin d'assurer la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes.

En outre, nous nous rappellerons tous de 2019-2020 comme l'année qui a été bouleversée par la pandémie mondiale de la COVID-19. À compter du mois de mars, nos habitudes et nos méthodes de travail ont été réellement mises à l'épreuve. De cette situation exceptionnelle a également émergé des nouvelles pratiques, de l'entraide et de la collaboration. Le virage numérique imposé par l'obligation d'enseignement à distance est sans précédent et la venue du télétravail pour plusieurs de nos ressources administratives constituent, entre autres, des pratiques qui modifieront assurément notre contexte professionnel pour les années à venir.

Par ailleurs, en début d'année scolaire, la fusion de nos trois centres de formation professionnelle pour constituer le Centre de formation professionnelle (CFP) du Grand-Fjord a été réalisée. Notre CFP trouve maintenant sa force dans le regroupement de cinq pavillons – CFOR à distance, Équipement motorisé, La Baie, Laure-Conan et l'Oasis – pour une offre de services optimisée, cohérente et structurée.

Enfin, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à Mme Johanne Allard pour le travail colossal qu'elle a accompli au cours des deux dernières années à titre de directrice générale. Ses compétences en gestion, son authenticité et sa vision globale auront contribué au bon fonctionnement de notre organisation.

En terminant, il est important pour le Centre de services scolaire de souligner le travail et l'apport indéniable des gens qui ont œuvré à titre de commissaires dans l'accomplissement de notre mission au cours des dernières décennies. Nous tenons également à souligner le décès de M. Marc Larocque, membre du conseil des commissaires, survenu au tout début de l'année scolaire. Nous le remercions pour toutes ses années de contribution au réseau de l'Éducation, d'abord par une carrière de plus de 20 ans en enseignement au sein de notre organisation puis comme élu depuis 2014.



Chantale Cyr
Directrice générale



MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



LIZ S. GAGNÉ
Présidente

FRANCE GAGNÉ
Vice-présidente
Circonscription n° 10

BRUNO GAGNON
Circonscription n° 1

JEAN-CLAUDE MARTEL
Circonscription n° 2

JIMMY TREMBLAY
Circonscription n° 3



DIANE GAUTHIER
Circonscription n° 4

JOSEY LACOGNATA
Circonscription n° 5

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
Circonscription n° 6

SONIA DESGAGNÉ
Circonscription n° 7

POSTE VACANT
Circonscription n° 8



RUTH GAGNON
Circonscription n° 9

DIANE DURAND
Circonscription n° 11

DANY CÔTÉ
Circonscription n° 12

COMMISSAIRES-PARENTS



CARL BERGERON
Secteur secondaire

CHRISTINE DORÉ
Secteur primaire

CAROLINE TREMBLAY
Secteur primaire

ROBERT TREMBLAY
Comité HDAA



CADRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GÉNÉRALE

Chantale Cyr
Directrice générale

Johanne Allard
Directrice générale
(jusqu'en mars 2020)

Sébastien Malenfant
Directeur général adjoint

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sarah Tremblay
Secrétaire générale

SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES

Isabelle Boivin
Directrice

Régis Lavoie
Directeur adjoint

Karyne Thibodeau
Directrice adjointe

Annie Girard
Régisseuse au transport scolaire

Gina Girard
Agente d'administration

Patrice Harvey
Agent d'administration

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Julie Hudon
Directrice (depuis février 2020)

Patricia Bouchard
Directrice par intérim (jusqu'en février 2020)

Geneviève Gilbert
Directrice adjointe

Chantale Fortin
Coordonnatrice

Valérie Côté
Conseillère en gestion du personnel

Andrée-Anne Gagnon
Conseillère en gestion du personnel

Marie Imbeault
Agente d'administration par intérim
(depuis octobre 2019)

Sheila Gagnon
Agente d'administration par intérim
(à partir de mai 2020)

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Nicolas Savard, ing.
Directeur

Pascal Martel
Directeur adjoint

Stéphane Angers
Coordonnateur (depuis juin 2020)

Frédéric Maltais
Régisseur (de septembre 2019 à février 2020)

Julie Gaudreault
Agente d'administration

Mario Girard
Régisseur

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Jean-François Leblanc
Directeur

Kassandra Germain
Directrice adjointe

Audrey Lavoie
Directrice adjointe
(jusqu'en septembre 2020)
Coordonnatrice (jusqu'en mars 2020)

Francis Maltais
Régisseur (jusqu'en septembre 2019)

Caroline Tremblay
Régisseuse (à partir de novembre 2019)

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Paul Lalancette
Directeur

Gino Villeneuve
Coordonnateur

SERVICE AUX ENTREPRISES

Linda Fortin
Directrice

Éric Nadeau
Coordonnateur



LISTE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

ÉCOLES PRIMAIRES

André-Gagnon

Marie-Claude Tremblay, directrice

Antoine-de Saint-Exupéry

Karine Lavoie, directrice

De la Pulperie

Patricia Aubut, directrice

Hervey Beaulieu, directeur par intérim (à partir de janvier 2020)

Des Quatre-Vents / La Carrière

Marc Girard, directeur

Emilie Lavoie, directrice par intérim (à partir d'octobre 2019)

Du Vallon / Fréchette / Marie-Médiatrice

Myriam Plante, directrice

Joël Vaillancourt, directeur adjoint (à partir de mai 2020)

Félix-Antoine-Savard

Sonia Deschênes, directrice

Jean-Fortin / La Source

Hervey Beaulieu, directeur

France Morin, directrice par intérim (à partir de janvier 2020)
directrice adjointe

Jean-Frédéric Girard, directeur adjoint par intérim
(à partir de novembre 2019)

Le Roseau / Ste-Rose

Sandra Boulianne, directrice

L'Horizon / Ste-Bernadette

Pascale Simard, directrice

Médéric-Gravel / Au Millénaire

Marie-Josée Villeneuve, directrice

Nadia Rose, directrice adjointe

Mont-Valin / Ste-Claire

Luc Émond, directeur

Notre-Dame / Des Jolis-Prés

Louise Noël, directrice

Alain Bélanger, directeur adjoint

Notre-Dame-du-Rosaire

Serge Tremblay, directeur

St-Antoine / St-Coeur-de-Marie

Marie-Josée Tremblay, directrice

St-David

Sylvain Morissette, directeur

St-Denis / St-Isidore

Annie Gaudreault, directrice

St-Joseph / St-Félix

Virginie Hallahan Pilotte, directrice

Ste-Thérèse

Marie-Josée Simard, directrice

Vanier / St-Gabriel

Michelle David, directrice

ÉCOLES SECONDAIRES

Charles-Gravel

Mireille Boutin, directrice

Christina Aubé, directrice adjointe par intérim (à partir de janvier 2020)

Catherine Boivin, directrice adjointe

Suzie Ménard, directrice adjointe

Sophie Richard, directrice adjointe

Isabelle Tremblay, directrice adjointe

Armand Bergeron, gestionnaire d'établissement

De L'Odyssée Lafontaine / Dominique-Racine

Jean-François Proulx, directeur

Raynald Gagné, directeur adjoint

Isabelle Gauthier, directrice adjointe

Mélanie Girard, directrice adjointe

Stéphane Minier, directeur adjoint

Mélanie Paradis, directrice adjointe

Isabelle Pedneault, directrice adjointe (Centre ressources)

Stéphane Angers, gestionnaire d'établissement

Des Grandes-Marées

GINETTE TREMBLAY, directrice

Véronique Bouchard, directrice adjointe

Valérie Pageau, directrice adjointe

Martin Lavigueur, gestionnaire d'établissement

CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Dominic Boily, directeur

Rébeka Fortin, directrice adjointe

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU GRAND-FJORD

Linda Fortin, directrice

Dany Larouche, gestionnaire d'établissement (jusqu'en août 2019)

Josée Hudon, gestionnaire d'établissement (à partir d'août 2019)

Pavillon Équipement motorisé

Gilbert Paiement, directeur adjoint

Pavillon l'Oasis

Lancy Gagnon, directrice adjointe

Claude Tremblay, directeur adjoint

Pavillons La Baie et Laure-Conan

Jocelyn Ouellet, directeur adjoint

Pavillon CFOR à distance

Véronique Pouliot, directrice adjointe

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Le 1^{er} octobre 2019, le gouvernement a déposé le projet de loi 40 – *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Ce projet de loi a été sanctionné le 8 février 2020, mettant fin sans délai au mandat des élus scolaires et remplaçant le conseil des commissaires par un conseil d'administration. Les commissions scolaires devenaient, par le fait même, des centres de services scolaires au 15 juin 2020.

Toutefois, l'état d'urgence sanitaire (en lien avec la pandémie mondiale de la COVID-19) décrété par le gouvernement les jours suivant l'adoption du projet de loi 40 a provoqué un report des processus de mise en place du nouveau conseil d'administration. Son entrée en fonction, initialement prévue le 15 juin 2020, a été remise au 15 octobre de la même année. Dans l'intervalle, un comité consultatif a été créé pour pallier l'absence de structure de gouvernance. Ce comité avait également comme mandat de soutenir la direction générale pendant la période transitoire et de l'appuyer dans la prise de décisions.



SAINES PRATIQUES DE GESTION

L'année 2018-2019 avait été marquée par l'imposition de 23 mesures correctrices exigées par arrêté ministériel. L'organisation avait alors mis en œuvre un plan d'action en matière de saines pratiques de gestion. En 2019-2020, une continuité à ce virement organisationnel a été opérée, visant notamment l'appropriation du changement par la consolidation de ces nouveaux processus. En cours d'année, trois autres arrêtés ministériels ont été reçus par le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Parmi ceux-ci, deux arrêtés avaient pour objectif la poursuite de la mesure d'accompagnement de l'organisation par une accompagnatrice nommée par le ministère. Un de ces arrêtés prévoyait l'ajout de huit nouvelles mesures correctrices. Au terme de l'année et malgré la pandémie mondiale de la COVID-19, l'équipe de direction a atteint ses objectifs et a ainsi permis à l'organisation de satisfaire aux différentes exigences de reddition de comptes.



BONS COUPS

1,2,3 VERS LA MATERNELLE

Un tout nouveau coffre à outils destiné aux tout-petits se préparant à débiter la maternelle a été officiellement lancé le 11 septembre 2019. Développé en partenariat avec le Réseau de la santé et des services sociaux et les équipes des services éducatifs Jeunes du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, ce coffre à outils a comme objectif d'accompagner les enfants et leurs parents dans les étapes entourant leur transition du milieu de garde vers le milieu scolaire.

L'ensemble des outils, tous assemblés, propose un suivi du développement de l'enfant. Une ligne du temps, un napperon éducatif, des documents informatifs pour les parents et pour les intervenants des milieux de garde et des milieux scolaires ont été conçus et distribués chez nos partenaires afin de préparer la rentrée officielle des enfants à l'école.

Détails au csrsaguenay.qc.ca/123-vers-la-maternelle



BOURSES DES JARDINS

Le 27 novembre 2019, six bourses d'une valeur de 1 000 \$ chacune ont été remises à autant d'élèves originaires de la France. Cette initiative, rendue possible grâce à une collaboration de notre Service de développement international et des Caisses Desjardins de Chicoutimi et de la Rive-Nord du Saguenay, a permis de souligner l'excellence de six élèves. Ces derniers font preuve d'une persévérance remarquable tout au long de leur parcours, et ce, tant du côté de l'immigration en terre québécoise que du côté de leurs études au sein des établissements du CSSRS.

Félicitations aux récipiendaires!

Élèves du DEP en Protection et exploitation de territoires fauniques :

- Léo Cosnard Grest
- Sébastien Latry
- Perrine Rousseau

Élèves du DEP en Secrétariat :

- Tony Boullemier
- Nathalie Houard

Élève du DEP en Soudage-montage :

- Alexis Bourdon



MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

La Médaille du Gouverneur général du Canada a été remise cette année à **Francis Tremblay** (école secondaire Fréchette), **Francis Lavoie** (école secondaire des Grandes-Marées), **David Richard** (école secondaire De L'Odysée/Dominique-Racine) et **Amélie Fortin** (école secondaire Charles-Gravel). Ces anciens élèves ont été récompensés pour avoir obtenu la plus haute moyenne générale aux examens du ministère (4^e et 5^e secondaire) dans leur école respective.

En plus d'avoir reçu la Médaille du Gouverneur général du Canada qui constitue la plus haute distinction attribuée à des élèves ou à des étudiants d'institutions d'enseignement à l'échelle canadienne, ces quatre jeunes inspirants ont reçu une bourse d'exemption de droits de scolarité d'une valeur de 1 000 \$ à l'Université du Québec à Chicoutimi. Enfin, afin de souligner la persévérance et les efforts soutenus dont ces élèves ont fait preuve tout au long de leur parcours dans leur établissement, les écoles secondaires ont remis à chacun une bourse d'un montant de 300 \$.

Félicitations et bonne continuité!



PLEIN AIR ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En début d'année, l'école Saint-Félix a dévoilé sa vocation particulière repensée : **le projet Plein Air et Développement durable**. Un projet dans lequel tous les élèves participent activement à des activités extérieures ou intérieures où l'intégration des matières académiques est effectuée dans un contexte de plein air et de nature.

- Initiation à la mycologie, au compost et au recyclage;
- Raquette, marche en forêt, ski de fond, ski alpin; plantation et canot-camping;
- Développement d'habiletés de survie en forêt, de reconnaissance de traces et d'empreintes, de la capacité de s'orienter avec la boussole et construction d'abris.



LE LAB-ÉCOLE SAGUENAY PREND FORME!

2019-2020 aura également marqué l'histoire par la tenue du premier concours d'architecture dédié aux bâtiments scolaires depuis près de 50 ans au Québec. Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a eu la chance d'en faire partie pour la construction de l'un des six Lab-écoles de la province.

Le lauréat du concours d'architecture pour cette école innovante et axée sur les meilleures pratiques est un consortium formé des firmes Étienne Bernier architecture (EBA), APPAREIL Architecture et BGLA.

L'ouverture du Lab-école Saguenay, bâtiment de 15 classes représentant un investissement de 15,5 M \$, est prévue pour la rentrée 2022. Cette toute nouvelle école sera construite sur les terrains de l'ancienne école Marguerite-d'Youville, rue Boily, à Chicoutimi.



Étienne Bernier architecture (EBA), APPAREIL Architecture et BGLA



Étienne Bernier architecture (EBA), APPAREIL Architecture et BGLA

MINI POW-WOW

Cette année, c'est le 28 février que l'école Des Quatre-Vents a tenu son activité interculturelle ouverte aux parents des élèves et aux partenaires.

C'est ainsi que plusieurs personnes se sont réunies pour assister à un **Mini Pow-wow** organisé en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Saguenay et avec la participation de Mosaique sociale et d'Eruoma Awashish.

Grande entrée, chant des drapeaux, Makusham, présentation de Régalia, remise de cadeaux, chant de fermeture et spectacle des élèves de Petapan...

Une foule d'activités qui ont comblé tous les élèves et les invités participant!





**PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE**

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

RÉSULTATS 2019-2020

Il y a maintenant deux ans, une vaste démarche de consultation a mené à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Divisé en trois enjeux majeurs, notre PEVR compte un total de douze objectifs orientés vers la réussite éducative de tous les élèves de notre organisation, jeunes et adultes.

Les pages suivantes détaillent ces enjeux, orientations, objectifs et indicateurs et font état des résultats atteints pour chacun au cours de l'année 2019-2020. Entre autres, il s'agit de la première année de mise en œuvre des projets éducatifs de nos établissements, revus en cohérence avec notre PEVR. Cependant, il est à noter que certaines données sont manquantes pour la présente année scolaire dont les quatre derniers mois ont été marqués par des adaptations dues à la pandémie mondiale de COVID-19. Malgré cette situation imprévue, il est possible de constater que plusieurs de nos indicateurs sont en hausse.

NOTRE MISSION

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay met en place des services éducatifs de qualité afin d'assurer la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes.

Il soutient également les établissements sur son territoire dans la gestion et la répartition équitable des ressources.

De plus, il s'engage à valoriser l'éducation et il contribue au développement social, culturel et économique de sa communauté.

NOTRE VISION

Nous deviendrons une organisation ouverte sur sa communauté, favorisant l'inclusion, qui collabore afin de développer le plein potentiel de tous les élèves, jeunes et adultes, pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, engagés et respectueux dans la société de demain.

NOS VALEURS

LE RESPECT

- Nous nous faisons mutuellement confiance et nous validons nos perceptions.
- Nous favorisons le respect de soi, des autres et de l'environnement.



LE DÉPASSEMENT DE SOI

- Nous favorisons le développement du plein potentiel de l'individu.
- Nous favorisons la responsabilisation et la motivation personnelle.



LA COLLABORATION

- Nous avons des objectifs communs.
- Nous formons une équipe et nous unissons nos forces.
- Nous offrons et nous demandons de l'aide.



ENJEU 1 - L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

ORIENTATION 1. ADAPTER NOS INTERVENTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIF 1.1	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Bonifier ou mettre en place des actions préventives pour soutenir l'apprentissage	Réduire à 30 % les écarts de réussite entre les élèves HDAA et ordinaires	Taux de sorties avec diplôme ou qualification après 7 ans des élèves HDAA	53,3	57,5	60,4
		Taux de sorties avec diplôme ou qualification après 7 ans des élèves ordinaires	88,7	84,6	88,6
		ÉCART -->	35,4	27,1	28,2
OBJECTIF 1.2	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans au secondaire	Maintenir à moins de 6 % notre taux d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans	Taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire	5,1	5,7	5,8

ORIENTATION 2. AUGMENTER LA PROPORTION D'ÉLÈVES OBTENANT UN DIPLÔME OU UNE QUALIFICATION

OBJECTIF 2.1	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans	Augmenter à 84 % le taux de diplomation et de qualification	Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans	81	79	80,3
OBJECTIF 2.2	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Augmenter la compétence de nos élèves en littératie	Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 85 %	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4 ^e année du primaire (écriture)	86,8	86,57	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 2 ^e secondaire (écriture)	85,71	79,72	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire (écriture)	77	70,9	N/A
		MOYENNE -->	83,2	79,1	N/A
	Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en lecture à 80 %	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4 ^e année du primaire (lecture)	77,1	77,4	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve de la commission scolaire de 2 ^e secondaire (lecture)	82,83	79,16	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve de la commission scolaire de 5 ^e secondaire (lecture)	67,19	71,73	N/A
		MOYENNE -->	75,7	76,1	N/A
	Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français	Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes	---	28	43
	Augmenter de 3 % le nombre d'élèves qui réussissent la compétence communiquer oralement	Nombre d'élèves qui réussissent la compétence "communiquer oralement selon les modalités variées" à la formation générale des adultes.	42,8 (92/215)	42,2 (135/320)	N/A

ENJEU 1 - L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIF 2.3	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Augmenter la compétence de nos élèves en numératie	Augmenter à 75 % la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves ministérielles	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 6 ^e année du primaire	73,6	64,63	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4 ^e secondaire CST	74,7	67,5	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4 ^e secondaire TS	56,1	60	N/A
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4 ^e secondaire SN	76	90	N/A
		MOYENNE -->	70,1	70,5	N/A
OBJECTIF 2.4	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle	Augmenter à 61 % le taux de diplomation en formation professionnelle	Taux d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle.	51	62,69	N/A

ENJEU 2 - UN MILIEU INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

ORIENTATION 3. OFFRIR AUX ÉLÈVES UN MILIEU DE VIE SAIN, SÉCURITAIRE ET STIMULANT

OBJECTIF 3.1	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Faire bouger les élèves d'âge primaire 60 minutes par jour	70 % de nos élèves auront l'opportunité de bouger 60 minutes par jour	Taux d'élèves d'âge primaire ayant l'opportunité de bouger 60 minutes par jour.	60	74	N/A
OBJECTIF 3.2	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Agir avec éthique et bienveillance	Augmenter à 90 % la moyenne des taux de nos élèves qui se sentent toujours ou souvent en sécurité à l'école.	Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	83,7	88,4	N/A
		Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	86	92,1	N/A
		MOYENNE -->	84,9	90,3	N/A
OBJECTIF 3.3	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
Faire en sorte que les bâtiments soient dans un état satisfaisant	65 % de notre parc immobilier sera dans un état satisfaisant	Pourcentage des établissements dans un état satisfaisant	46	21	23

ENJEU 2 - UN MILIEU INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

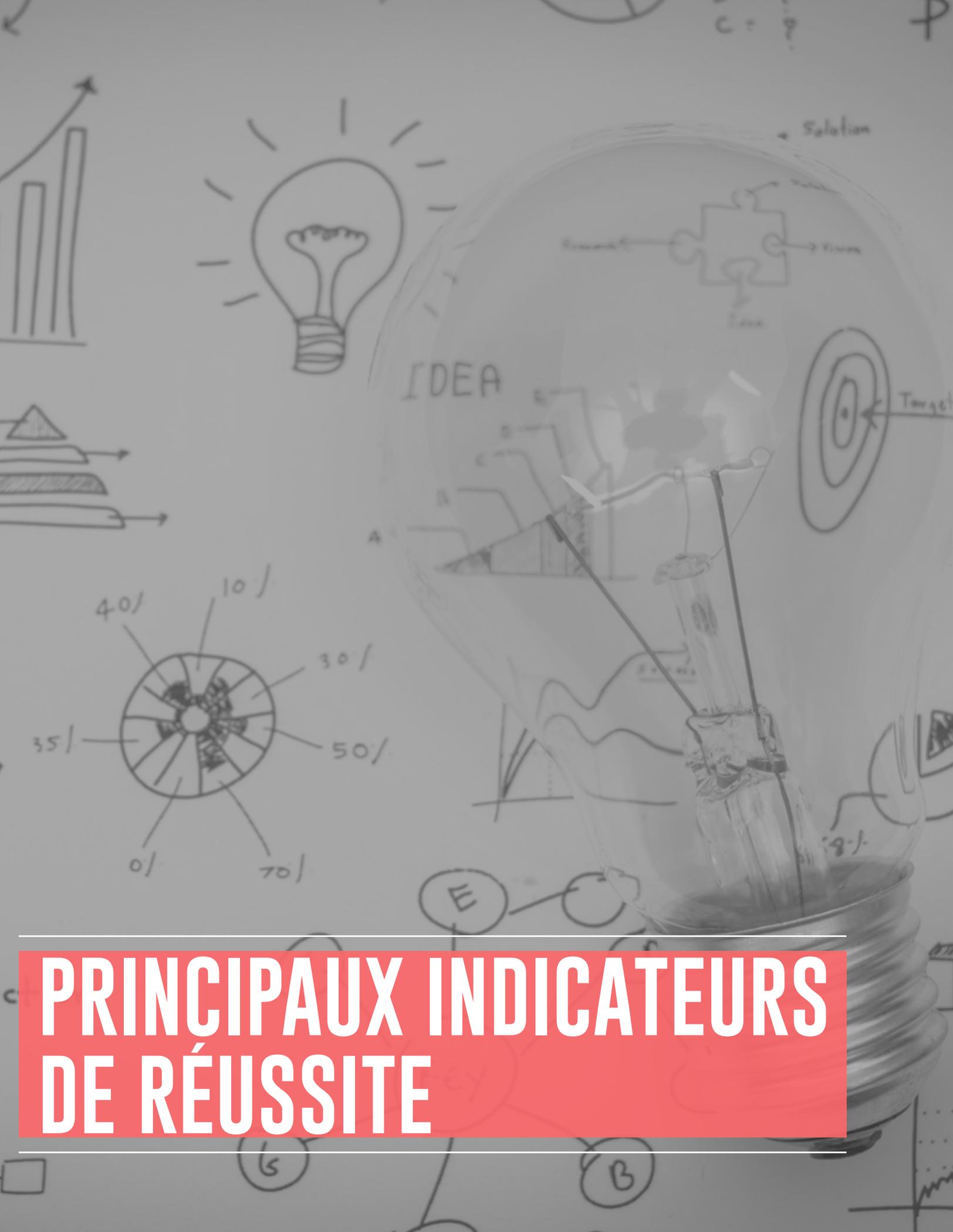
ORIENTATION 4. FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTS MEMBRES DU PERSONNEL AFIN DE METTRE À PROFIT NOTRE EXPERTISE, NOS COMPÉTENCES ET NOS RESSOURCES

OBJECTIF 4.1	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
	Mettre en place une organisation des services qui favorise l'inclusion de tous les élèves	Augmenter à 65 % le nombre d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire	Taux d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire	56,9	57,6
OBJECTIF 4.2	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
	Favoriser l'application de pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues efficaces	Augmenter à 25 % le taux des écoles et des centres se situant au moins au niveau de développement	Pourcentage des écoles et des centres ayant au moins atteint le stade de développement selon l'évaluation de la situation du livre Apprendre par l'action	---	12,2

ENJEU 3 - DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

ORIENTATION 5. FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LES PARENTS

OBJECTIF 5.1	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019	2020
	Bonifier et diversifier les moyens de communiquer positivement avec les parents	Augmenter de 2 % le taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés	Taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés pour le rendement scolaire	---	86,8
Taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés pour le comportement			---	86,5	91,3
MOYENNE -->			---	86,7	91,5



PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE

La mise à jour annuelle des statistiques relatives aux principaux indicateurs de réussite permet au CSSRS d'évaluer la pertinence de ses actions et leurs effets sur la réussite des élèves. Il est à noter que les données les plus récentes rendues disponibles par le ministère de l'Éducation ont été utilisées pour générer le tableau des indicateurs et en tirer des constats.

	CSSRS / QC	CSSRS / QC	CSSRS / QC	CSSRS / QC
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1. Pourcentage des élèves ayant cumulé un retard à la fin du primaire				
Total	6,6 / 11,3	4,8 / 10,7	5,1 / 10,2	--- / ---
Filles	4,3 / 9,2	5,0 / 9,0	4,6 / 8,6	--- / ---
Garçons	8,7 / 13,3	4,6 / 12,3	5,6 / 11,7	--- / ---
2. Pourcentage des élèves HDAA intégrés au primaire				
Total	89,9 / 83,1	91,9 / 83,5	93,7 / 84,0	92,7 / 83,9
Filles	91,5 / 85,4	93,8 / 85,8	95,3 / 86,3	94,7 / 86,6
Garçons	89,2 / 81,9	91,1 / 82,4	92,9 / 82,7	91,7 / 82,5
3. Pourcentage des élèves sortant avec diplôme en secondaire 5				
Total	77,9 / 81,4	77,0 / 82,5	80,1 / 82,6	--- / ---
Filles	82,2 / 84,5	82,6 / 86,0	84,6 / 85,8	--- / ---
Garçons	73,2 / 78,0	70,9 / 78,7	76,3 / 79,3	--- / ---
4. Pourcentage des élèves sortant avec diplôme ou qualification en secondaire 5				
Total	93,3 / 86,5	91,6 / 87,0	91,8 / 84,8	--- / ---
Filles	92,5 / 89,6	94,7 / 89,8	93,6 / 88,3	--- / ---
Garçons	94,1 / 83,3	88,2 / 84,0	90,3 / 81,3	--- / ---
5. Pourcentage des élèves sortant sans diplôme ou qualification en secondaire 5 (décrocheurs)				
Total	6,7 / 13,5	8,4 / 13	8,2 / 7,7	--- / ---
Filles	7,5 / 10,4	5,3 / 10,2	6,4 / 6,8	--- / ---
Garçons	5,9 / 16,8	11,8 / 16	9,7 / 8,7	--- / ---
6. Pourcentage des élèves HDAA intégrés au secondaire				
Total	48,2 / 61,9	50,3 / 65,3	56,9 / 67,7	57,6 / 69,5
Filles	54,2 / 65,0	55,7 / 68,1	60,4 / 70,7	63,9 / 72,6
Garçons	45,1 / 61,2	47,7 / 63,7	55,1 / 65,9	54,3 / 67,8
7. Pourcentage des élèves diplômés en formation professionnelle (peu importe le programme)				
Total	73,9 / 81,4	74,4 / 82,0	--- / ---	--- / ---
Filles	73,3 / 80,8	76,4 / 81,9	--- / ---	--- / ---
Garçons	74,6 / 81,9	71,9 / 82,1	--- / ---	--- / ---
8. Pourcentage des nouveaux élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle				
Total	37,3 / 25,9	34,2 / 24,3	36,1 / 23,5	--- / ---
Filles	30,0 / 19,5	27,9 / 17,9	30,3 / 16,8	--- / ---
Garçons	45,7 / 31,3	43,8 / 29,8	44,0 / 29,4	--- / ---
9. Total des effectifs en formation générale adulte				
Total	3 351 / 227 787	3 410 / 226 336	4 027 / 227 091	--- / ---
Variation	1,33 % / -3,99 %	1,76 % / -0,64 %	18,1 % / 0,33 %	--- / ---

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE

Constats

Indicateur n° 1

Depuis plus de 15 ans, le pourcentage des élèves ayant cumulé un retard à la fin du primaire au sein des établissements du CSSRS est significativement en dessous de la moyenne observée à l'échelle du Québec. Au cours des trois dernières années pour lesquelles les données sont disponibles (2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017), les élèves du CSSRS ayant cumulé un retard à la fin de leur primaire sont deux fois moins nombreux que ceux du reste de la province.

Indicateur n° 2

Au cours des années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, le pourcentage des élèves HDAA intégrés en classes régulières au niveau primaire se situe en haut de 91 %. À l'échelle de la province, ce taux avoisine davantage les 84 % pour la même période. Le CSSRS poursuit ainsi la tendance constatée depuis les 15 dernières années à l'effet que son taux d'intégration des élèves HDAA au primaire est considérablement plus élevé que la moyenne provinciale.

Indicateurs n° 3

Pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, le pourcentage d'élèves du CSSRS sortant du secondaire 5 avec un diplôme ou une qualification est plus élevé que la moyenne au niveau du Québec.

Indicateur n° 8

L'historique des données que nous détenons démontre que les élèves en formation professionnelle du CSSRS sont moins âgés que ceux du reste de la province. En effet, depuis l'année scolaire 2004-2005, cette constante est présente et elle se confirme avec les données les plus récentes disponibles.

Indicateur n° 9

Les effectifs du CSSRS en formation générale des adultes ont fait un bond important de 18,1 % en 2016-2017, comparativement à l'année précédente. Nous devons remonter aux années 2008-2009 (36,8 %) et 2009-2010 (19,48 %) pour retrouver des augmentations aussi significatives en formation générale des adultes.



**ÉLÉMENTS RELATIFS À
L'INTIMIDATION ET À
LA VIOLENCE À L'ÉCOLE**



ÉLÉMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

« Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. »

Extrait de la Loi sur l'Instruction Publique du Québec (LIP)

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeur, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportement déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

**EN 2019-2020,
AUCUNE INTERVENTION N'A FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTÉ
AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE.**

NATURE DES ÉVÈNEMENTS DÉCLARÉS PAR LES DIRECTIONS D'ÉCOLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION DES INTERVENTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTÉ AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	
ANDRÉ-GAGNON	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
DE L'ODYSSÉE	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
DES JOLIS-PRÉS	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
DES QUATRE-VENTS	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
ÉCOLE SECONDAIRE CHARLES-GRAVEL	Parfois	Assez souvent	Jamais	Jamais	Souvent	Jamais	Jamais	Jamais	0 %
FÉLIX-ANTOINE-SAVARD	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Très souvent	Jamais	Jamais	Jamais	0 %
LA SOURCE	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
NOTRE-DAME	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								0 %
SAINT-FÉLIX	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Très souvent	Jamais	Rarement	Jamais	0 %
SAINT-JOSEPH	Rarement	Assez souvent	Jamais	Jamais	Souvent	Jamais	Jamais	Jamais	0 %

Rappel : Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que décrits à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la direction générale.



RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE SUBSTITUT

15 AOÛT AU 29 NOVEMBRE 2019

Au cours de cette période, la *Protectrice de l'élève substitut* a été interpellée par 9 parents ou élèves. Les demandes avaient pour objet :

- Un professeur (1);
- Application du plan d'intervention proposé (3);
- Demande d'information pour le traitement d'une plainte dans une école privée du territoire, référée au ministère (1);
- Démarche pour reconnaissance des acquis (3);
- Refus d'un accompagnement, élève se sent intimidé, ne se sent pas traité équitablement (1).

La *Protectrice de l'élève substitut* a dirigé ces personnes à la responsable du cheminement des plaintes de la Commission scolaire, tel que prévu à l'article 3.3 du *Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, les demandeurs n'ayant pas épuisé les autres démarches prévues à la procédure. À sa demande, la *Protectrice de l'élève substitut* a fait le suivi auprès des personnes concernées, ces demandes n'entraînant pas de plaintes formelles.

La *Protectrice de l'élève substitut* a traité une plainte suite à la démarche faite par la Commission scolaire. Elle a fait une recommandation suite à son enquête. À ce jour, elle n'a pas reçu de suivi selon l'article 3.10 du règlement.

Aucune situation d'intimidation n'a été portée à la connaissance de la *Protectrice de l'élève substitut*, pendant cette période.

Sylvie Bélanger

Protectrice de l'élève substitut

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

10 juin 2020

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Voici le rapport du *Protecteur de l'élève* du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2019-2020. Le rapport fait état des principales interventions réalisées entre décembre 2019 et juin 2020. Dû à la pandémie de la Covid-19 qui a forcé la fermeture prolongée des écoles, le *Protecteur de l'élève* n'a pas été interpellé de la mi-mars à la fin juin.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Activités d'intervention

Les activités d'intervention concernent les demandes en provenance de parents d'un élève mineur ou d'un élève adulte.

Le *Protecteur de l'élève* a été interpellé pour 9 dossiers distincts au cours de l'année 2019-2020. Un (1) seul de ces dossiers a fait l'objet d'un dépôt de rapport et de recommandations au Conseil des commissaires. Un (1) autre a fait l'objet d'une médiation entre les parents et les intervenants scolaires.

Concernant les sept (7) autres requêtes, la plupart ont fait l'objet de simples conversations téléphoniques afin que les parents puissent mieux connaître les recours possibles liés à la situation en cause. Aucun de ces dossiers n'a débouché par la suite sur une plainte formelle adressée au *Protecteur de l'élève*. Dans ces circonstances, les interventions du *Protecteur de l'élève* ont pris la forme d'une identification des besoins, d'écoute et d'échanges sur les attentes des parents ou des élèves, de précisions sur les démarches entreprises ou à venir, ainsi que de conseils pour la résolution des problèmes vécus. Sans s'immiscer dans le processus de traitement des dossiers, le *Protecteur de l'élève* a tout de même assuré un certain suivi auprès des intervenants scolaires afin de bien comprendre les éléments de la situation et d'informer, au besoin, les parents des meilleures approches à adopter pour la résolution de la problématique soulevée.

Même sans son intervention formelle auprès de la Commission scolaire, plusieurs parents ont émis l'importance du *Protecteur de l'élève* comme soutien à leurs questionnements et à leurs démarches.

Les suivis réalisés par le *Protecteur de l'élève* à la suite des appels reçus ont permis de constater que les droits des élèves et les procédures préétablies ont été respectés, et que les dispositions mises en place ont pris en compte la réussite des élèves.

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- Malgré que la ressource existe depuis plusieurs années déjà, plusieurs parents ont confié au *Protecteur de l'élève* ne pas connaître son existence avant d'avoir eu à le contacter. À cet égard, des actions visant à mieux faire connaître son rôle seraient souhaitables.
- Selon les parents qui ont consulté le *Protecteur de l'élève*, même dans le respect de sa neutralité, sa présence est sécurisante dans leur recherche d'obtenir un traitement équitable du dossier de leur enfant.
- Le *Protecteur de l'élève* tient à souligner les efforts déployés par les instances scolaires dans la recherche et l'application des solutions menant à la réussite des élèves et à leur bien-être dans le milieu scolaire.

Marc Pomerleau
Protecteur de l'élève
30 juin 2020



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

14 564 765 322

14 400 070

234 500

15 000

14 564 765 322

14 564 765 322

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2020

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	359 893 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	17 157 160 \$
Subvention à recevoir - Financement	7 140 141 \$
Taxe scolaire à recevoir	693 318 \$
Débiteurs	1 288 224 \$
Stocks destinés à la revente	174 770 \$
Autres actifs	- \$

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS **26 813 506 \$**

PASSIFS

Emprunts temporaires	8 926 024 \$
Créditeurs et frais courus à payer	19 372 719 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 572 635 \$
Revenus perçus d'avance	68 539 \$
Provision pour avantages sociaux	5 621 135 \$
Dettes à long terme à la charge de la CS	- \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	134 446 276 \$
Autres passifs	1 212 341 \$

TOTAL DES PASSIFS **171 219 669 \$**

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) **(144 406 163) \$**

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	149 215 755 \$
Stocks de fournitures	589 329 \$
Charges payées d'avance	19 171 \$

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS **149 824 255 \$**

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ **5 418 092 \$**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

REVENUS

Subvention de fonctionnement du Ministère	142 696 605 \$
Autres subventions et contributions	361 043 \$
Taxe scolaire	20 531 094 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	600 138 \$
Vente de biens et services	7 867 377 \$
Revenus divers	1 422 702 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	66 610 \$

TOTAL DES REVENUS **173 545 569 \$**

CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	81 632 727 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	44 194 790 \$
Services d'appoint	15 754 208 \$
Activités administratives	7 300 635 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	18 882 219 \$
Activités connexes	5 454 671 \$
Avantages sociaux - variation de la provision	329 541 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	- \$

TOTAL DES CHARGES **173 548 791 \$**

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE **(3 222) \$**

Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2019 5 421 314 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ **5 418 092 \$**

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION

Le Centre de services scolaire élabore ses propres règles budgétaires qui sont la traduction de ses objectifs, de ses principes et de ses critères de répartition des revenus. Ces règles font l'objet de consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement.

La version intégrale de la politique Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements est disponible dans la section Publications au csrsaguenay.qc.ca.



LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs a pour objet de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. Selon l'article 20 de cette loi, un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs dans son rapport annuel.

	HEURES TRAVAILLÉES		HEURES SUPPLÉMENTAIRES		TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES		NOMBRE D'EMPLOYÉS	
	AVRIL 2019 À MARS 2020	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2019 À MARS 2020	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2019 À MARS 2020	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2019 À MARS 2020	AVRIL 2018 À MARS 2019
Personnel d'encadrement	127 199,60	131 118,37	0,00	0,00	127 199,60	131 118,37	83	82
Personnel professionnel	183 960,15	184 671,36	264,75	88,00	184 224,90	184 759,36	136	123
Personnel enseignant	1 457 152,81	1 492 905,21	3 450,35	2 850,29	1 460 603,16	1 495 755,50	1 397	1 323
Personnel de bureau, technicien et assimilé	842 899,41	830 233,70	3 021,06	2 423,64	845 920,46	832 657,34	886	850
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	208 417,42	206 464,51	3 248,56	3 094,05	211 665,98	209 588,56	147	143
TOTAL	2 819 629,39	2 845 393,15	9 984,72	8 455,98	2 829 614,10	2 853 879,13	2 649	2 521

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 31 MARS

AVRIL 2019 À MARS 2020		
	NOMBRE	VALEUR
Contrat de services avec une personne physique ¹	6	111 418,23 \$
Contrat de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	35	2 429 996,96 \$
TOTAL	41	2 541 415,19 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit en affaire ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privés, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

**LOI FACILITANT LA DIVULGATION
D'ACTES REPRÉHENSIBLES**

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES**

MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Selon la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Protecteur du citoyen a le pouvoir d'enquêter à la suite de divulgations d'actes répréhensibles, commis ou sur le point de l'être, à l'égard d'organismes publics, dont les centres de services scolaires et leurs établissements. La loi prévoit la protection des divulgateurs en interdisant à quiconque d'exercer des représailles contre un divulgateur ou une personne ayant collaboré à une vérification ou à une enquête à la suite d'une divulgation. Cette Loi permet à tous de divulguer un tel acte auprès du Protecteur du citoyen ou de le faire auprès du responsable du suivi des divulgations de l'organisation.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le csrsaguenay.qc.ca/divulgation-dun-acte-reprehensible.

Pour 2019-2020, une plainte de divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'organisme a été reçue. La plainte a été jugée non recevable dans le cadre de ce processus. Cependant, le divulgateur ayant eu recours parallèlement à d'autres démarches, ce dernier a été redirigé vers le bon canal.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et les obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

Consultez le code d'éthique et de déontologie en visitant la section Publication / Politiques et règlements du csrsaguenay.qc.ca.

MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel doit faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

En 2019-2020, une plainte formulée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des commissaires a été reçue pour laquelle le processus de suivi a été avorté à la suite de l'interruption du mandat des membres du conseil des commissaires, le 8 février 2020. Cette interruption de mandat s'est faite dans le cadre de la sanction du projet de loi 40 – *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

36, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1W2

418 698-5000

info@csrsaguenay.qc.ca

www.csrsaguenay.qc.ca

**Centre
de services scolaire
des Rives-du-Saguenay**

Québec

